

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 31 MARS 2023 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33  
Quorum : 17

**PRÉSENTS** : Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIBIERE, Monsieur RICHER, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Madame QUELIN, Monsieur TOCHE-ONTENIENTE, Madame MEYZONNY

**EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION** : Madame PARIS (à Monsieur FORTIN), Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR), Madame ARBORE (à Monsieur le Maire), Madame COULET (à Monsieur GRANJU), Madame CALENDRE (à Madame QUELIN), Monsieur GUERRY (à Monsieur CHRISTIN), Monsieur MARINO-MORABITO (à Madame MEYZONNY)

**ABSENTS** : Monsieur KARTAL, Madame BRISSEZ, Madame ARENA, Madame PONCET

Monsieur RICHER est désigné secrétaire de séance.

**2023.02.16 SOUTIEN FINANCIER AU PROJET « GÈRE TON ECRAN »**

(Rapporteur : Liliane FALCON)

Nomenclature : 7.5.3 – Subventions accordées aux associations

Dans le cadre du projet de lutte contre les addictions « Mildeca », la prévention des addictions aux écrans des plus jeunes est une priorité. Sous l'impulsion et la coordination de la Ville, la MJC Louise Michel, l'ADSEA, AIDA et le Collège St Exupéry développeront une semaine d'actions pour sensibiliser aux dangers des écrans, promouvoir leur bon usage et les autres activités de la commune. Le projet a été nommé « Gère ton écran », il est cofinancé via l'appel à projet Mildeca dont la ville est lauréate.

Parmi les ateliers, les temps suivants seront proposés :

- Aborder les aspects juridiques du numérique : Techniques de recherche d'emploi avec les outils informatiques et numériques, droit du travail, contrat de travail, dématérialisation de l'administratif, fraude par internet, etc ;

Accusé de réception en préfecture  
001-210100046-20230331-DEL\_2023\_02\_16-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023

- Comment faire des photos et vidéos de qualités avec un téléphone, les risques des images mises en ligne ;
- Support de communication ;
- Gestion des émotions et boxe ;
- Débats sur le cyber harcèlement, les fake news, la dépendance au smartphone, le sommeil ;
- Conférence à destination des parents.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

La Commission Municipale **Ressources Humaines, Administration Générale, Sécurité, Tranquillité publique et Nouvelles technologies**, lors de sa séance en date du **28 mars 2023** a émis un avis favorable.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **28 mars 2023** a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

1. **DE VALIDER** l'attribution d'une participation de 3 132 € à la MJC Louise Michel pour financer les différentes actions du projet « Gère ton écran » ;
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous documents afférents à ce dossier ;
3. **DE DIRE** que les crédits sont prévus au Budget Principal, Chapitre 52 65748 SODI CLSPD

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

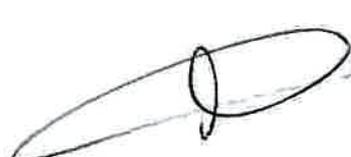
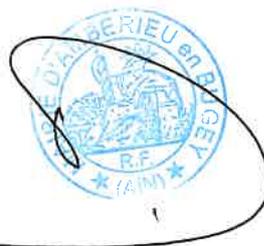
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 07 avril 2023

Daniel FABRE  
Maire d'Ambérieu-en-Bugey




Alain RICHER  
Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture  
001-210100046-20230331-DEL\_2023\_02\_16-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023